

Chargé de mission « Ecole Inclusive »

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1^{er} degré.

Lieu d'exercice : Direction des services de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes

Date de prise de fonction : Rentrée 2021

Conditions de nomination : nomination à titre définitif

Conditions de rémunération : indemnité de fonctions particulières de professeur des écoles (sous réserve de détention d'un diplôme professionnel spécialisé (70.35 euros brut/mois) et poste ouvrant droit à l'indemnité de mission particulière taux 2 (208.33 euros/mois)

Organisation du temps de travail : Cadre de la durée légale du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires.

Description des missions :

Le chargé de mission « école inclusive » est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale des Alpes-Maritimes. Au sein d'un réseau académique il exerce ses missions en département sous la responsabilité de la secrétaire générale et des inspecteurs de circonscription ASH.

Le chargé de mission assure des missions d'appui au déploiement des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL). Il participe à la mise en œuvre d'une Ecole pleinement inclusive.

- Aide au diagnostic et à l'établissement des besoins des PIAL.
- Contribue à la mise en place, au suivi, à la régulation et à l'évolution des PIAL.
- Participe à l'animation du réseau des PIAL.
- Assure le suivi des dispositifs.
- Contribue à l'élaboration des documents-ressources et à l'évaluation de l'expérimentation.

Compétences et qualités requises :

- Bonnes connaissances de l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation, les aides spécifiques et l'accompagnement des élèves en situation de handicap.
- Capacités à aider les équipes enseignantes dans la mise en œuvre des différents parcours de scolarisation et les approches pédagogiques adaptées dans le cadre des PIAL.
- Compétences dans l'usage des outils numériques.
- Compétences rédactionnelles.
- Capacités à travailler en équipe, à communiquer et qualités relationnelles.

Personne à contacter pour des informations sur le poste : La secrétaire générale 04 93 72 63 38 et les inspecteurs de la circonscription ASH ien-06.ash@ac-nice.

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à monsieur l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale des Alpes-Maritimes et simultanément à la DIPE (ia06-dipe2@ac-nice.fr) avant la date indiquée sur la fiche de candidature.